

ASSURER une gouvernance intégrée de la TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'efficacité énergétique au Québec

ministères et organismes concernés

Investissements minimum de 4 G\$/ 15 ans

centralisée

Une seule reddition de compte

Hydro-Québec et Gaz Métro



Cause tarifaire



Fixation du budget en efficacité énergétique



Audience



Décision de la Régie de l'énergie

Gouvernement

Tous les 3 ans

Loi sur l'efficacité énergétique Plan en efficacité énergétique



Fonds vert Quote-part Sources de financement Autres



Plan d'ensemble en efficacité et innovation énergétiques

Transition énergétique Québec

Tous les 5 ans

Directives et orientations du gouvernement



Élaboration du plan directeur



Approbation du conseil des ministres



Décision de la Régie de l'énergie





Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Déposé le : 19 2016

No:

CAPERN-092

Secrétaire: SEPASIE P. REID